

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 19 septembre 2023

N°2023_D37 : Subvention à l'association Arts Passion pour 2023.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ;

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à RAYSSEGUIER Christian
MONJAL Mathilde donne procuration à TONON Yannick

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Mr MILHET Benoit ne participe pas à la délibération et sort de la salle.

Une proposition de subvention est faite pour l'association Arts Passion.
Proposition de subvention pour l'association « Arts Passion » : 600€.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.